

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015

2015 DEVE 87 Attribution de la dénomination « Pelouse Nina Berberova » à la pelouse située entre les numéros 61 et 71, de l'avenue Foch (16^e).

**M. Bruno JULLIARD, Mmes Catherine VIEU-CHARIER
et Pénélope KOMITES, rapporteurs.**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu le projet de délibération, en date du 1er décembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination « Pelouse Nina Berberova » à la pelouse située entre les numéros 61 et 71, de l'avenue Foch (16^e) ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 2 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission, et par Mme Pénélope KOMITES, au nom de la 3e Commission ;

Délibère :

Article 1 : La dénomination « Pelouse Nina Berberova » est attribuée à la pelouse située entre les numéros 61 et 71, de l'avenue Foch (16^e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO